



Le.Crible

La lettre d'information hebdomadaire
de l'Urssaf Ile-de-France n°195



En ligne tous les mardis

20 octobre 2015

LA VIE ECONOMIQUE

- [Dialogue social, Air France, retraite, chômage... Hollande s'explique](#)
- [Budget 2016 : 3 à 4 milliards d'économies manquent encore](#)
- [Région par région : comment vont les PME ?](#)
- [La moitié de la richesse mondiale aux mains de 1 % de la population](#)
- [La conférence sociale pour l'emploi s'ouvre sans la CGT, dans une ambiance tendue](#)
- [Conférence sociale : inutile pour une majorité de Français](#)
- [Quand les grands patrons jugent l'état de la France inquiétant](#)
- [Pour ses 120 ans, la CGT veut la semaine de 32 heures](#)
- [Manuel Valls annonce des contrats de 10 milliards d'euros avec l'Arabie saoudite](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Retraites complémentaires : ce que prévoit l'accord patronat-syndicats](#)

FISCALITE

- [Le Medef demande une baisse de fiscalité locale en 2016](#)
- [L'imposition commune des couples remise en cause par des députés socialistes](#)
- [La « taxe terrorisme » relevée de 1 € le 1er janvier](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Cale sèche pour le champion français du naval de défense](#)
- [Les chauffeurs Uber veulent se battre contre Uber](#)
- [Affaire LSK: enquête préliminaire contre DSK pour escroquerie et abus de biens sociaux. DSK contre-attaque](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Chahuté, Emmanuel Macron prône à Lyon son "nouveau réformisme"](#)

LES 70 ANS DE LA SECU : LA CITATION DE LA SEMAINE (8)

- [Jacques Chirac](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Dialogue social, Air France, retraite, chômage... Hollande s'explique

Le 19/10/15, le président de la république, **François Hollande**, s'est exprimé sur RTL. **Les sujets abordés : 01)- Les relations avec les syndicats.** **M. Hollande** : « *Ce que j'attends des syndicats ce n'est pas de la politesse mais de l'engagement* ». Cette première phrase fait allusion au fait qu'un syndicaliste, à Saint-Nazaire, a refusé de le saluer. Quant à l'avertissement de **Philippe Martinez**, secrétaire général de la CGT, qui met en garde le gouvernement contre le mauvais climat social actuel, **M. Hollande** a répondu : « *Il y a toujours des champions du thermomètre. Il y a toujours des observateurs qui veulent qu'il y ait une marmite qui chauffe et qui explose. Mais la situation chez Air France ne résume pas l'état de la France. [Je veux qu'on vive dans une société apaisée. [...]] Nous avons besoin des corps intermédiaires. S'il n'y a plus cet échelon nous sommes dans une forme de violence. [...]] Qu'on ne compte pas sur moi pour discréditer le combat syndical [...]] à condition qu'à un moment on s'engage* ». **02)- Air France.** **M. Hollande** s'est exprimé sur l'arrestation des salariés d'Air France qui avaient bousculé les dirigeants d'Air France et sur la situation du groupe elle-même : « *Il y a d'autres méthodes pour interpellier mais ce n'est pas à moi de le dire. [...]] [Il faut] recommencer le dialogue. [...]] Je demande aussi bien à la direction qu'aux partenaires sociaux d'être responsables car on peut éviter les licenciements. [...]] On peut éviter des licenciements si les pilotes font le nécessaire, si la direction fait des propositions, si le personnel au sol prend conscience de certaines réalités. Chacun doit faire la part du chemin, il n'y a pas encore eu assez de dialogue social chez Air France* ». **03)- Les régimes de retraite.** **M. Hollande** s'est félicité de l'accord signé entre les partenaires sociaux sur les régimes de retraite complémentaire. **M. Hollande** : « *Chacun a fait un pas en direction de l'autre. Les régimes de retraite sont pérennisés jusqu'en 2030* ». **L'âge de la retraite.** D'après **M. Hollande**, il n'est pas remis en cause par cet accord, « *même si ceux qui partiront plus tôt ne toucheront pas autant* » : « *Il y a une incitation à rester ou une dissuasion à partir, mais on peut toujours partir* ». Une réaction immédiate, celle de l'ancien premier ministre (Les Républicains) **François Fillon** sur twitter : « *RTL la mauvaise foi de Francois Hollande sur l'âge de la retraite est sans limite! - François Fillon (@FrancoisFillon) October 19, 2015* ». **04)- Le chômage.** **M. Hollande** a affirmé que les demandeurs d'emploi se « *verront proposer une formation débouchant sur un véritable métier* » d'ici la fin du quinquennat : « *C'est une opération que j'ai voulu lancer et qui doit concerner 150 000 emplois* ». **05)- L'état de la France.** **M. Hollande** : « *[La France va] mieux. [...]] Nous allons faire 1,1 % de croissance. Toute la politique que je mène avec le gouvernement de Manuel Valls c'est pour mettre plus de croissance* ». **06)- Sa gestion du pays** (certains affirmant qu'il « *louvoyait moins quand il prenait des décisions sur le plan international qu'en matière de politique intérieure* ». **M. Hollande** : « *La société ne se gouverne pas comme une armée, la société française n'obéit pas au doigt et à l'œil au chef de guerre que je suis* ». Sur ses rapports avec Manuel Valls : « *[Il n'y a] aucun désaccord. [...]] Il n'y a qu'un exécutif, c'est un bloc* ». Monsieur Hollande a aussi abordé les sujets suivants : Les moyens de la police, La candidature de M. Le Drian en Bretagne et la règle du non cumul, les conséquences qu'aurait l'élection d'un membre du Front national à la tête d'une région et, enfin, son éventuelle candidature à l'élection présidentielle en 2017 : « *Le rôle du président de la République, c'est de rassembler et de réunir les Français sur un projet. La France doit avancer, la France doit se réformer, la France doit se moderniser, être compétitive, mais elle doit être juste socialement et avoir le dialogue social comme méthode. Voilà ce que je ferai jusqu'à la dernière minute de mon mandat. Et je vous dirai le moment venu ce que j'ai à faire [pour 2017]* ».

<http://www.leparisien.fr/politique/dialogue-social-air-france-retraite-chomage-hollande-s-explique-19-10-2015-5199511.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 19/10/2015)

[Retour au sommaire](#)

● Budget 2016 : 3 à 4 milliards d'économies manquent encore

Valérie Rabaud, rapporteure générale du Budget à l'Assemblée nationale, a déclaré que sur les 16 milliards d'économies pour 2016 annoncés par Bercy, 3,45 milliards d'euros sont encore « *non documentés* » par des mesures concrètes. Toujours selon **Mme Rabaud**, 600 millions d'euros sur les ministères sont « *peu documentés* ». **Les Echos** : « *Au total, un quart du plan d'économies promis pour 2016 n'est donc pas vraiment connu* ».

<http://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/021397553324-budget-2016-3-a-4-milliards-deconomies-manquent-encore-1164691.php>

(Source : www.lesechos.fr du 12/10/2015, Frédéric Schaeffer)

● Région par région : comment vont les PME ?

Le 13/10/15, le **cabinet Altares** a publié une étude sur le nombre de défaillances des entreprises au troisième trimestre 2015. La conclusion de cette étude : le tissu économique français va mieux. **Thierry Millon**, directeur des études d'Altares : « *Les indicateurs passent enfin au vert* ». Le volume de redressements et de liquidations judiciaires baisse à 12 500 (- 4,8 %). **Les bénéficiaires de cette « embellie »** : les petites et moyennes entreprises, les entreprises de taille intermédiaire (- 14 %). Du coup, le nombre d'emplois menacés retombe sous la barre des 45 000. C'est 9 000 de moins qu'en 2014, et un retour au niveau de 2008, début de la crise économique. Les défaillances, elles, sont inférieures à 13 000 procédures, un seuil symbolique. **Altares** : « *Le nombre d'ouvertures de redressement judiciaire se stabilise autour de la valeur moyenne sur cinq ans, soit légèrement au-dessus de 3 550. Inversement à la liquidation judiciaire directe, le redressement judiciaire est davantage accordé aux PME-ETI qu'aux très petites entreprises (TPE). Les premières l'obtiennent près d'une fois sur deux (48 %), contre à peine plus d'une fois sur quatre (27 %) pour les TPE* ». Les sauvegardes (une procédure judiciaire qui oblige le dirigeant d'entreprise qui le sollicite « *de disposer d'une lecture préventive de son activité afin d'envisager les mesures correctives adaptées* »), à 318 procédures, sont très peu utilisées (2,5 % de l'ensemble des procédures). **Par tailles d'entreprises**. Dans les entreprises de moins de dix salariés le nombre de défaillance demeure très élevé. Les plus petites entreprises sont, elles, en nette amélioration, à 11 600 défaillances, contre 12 000 pour les mêmes périodes en 2013 et en 2014 (- 3,9 %). **Altares** : « *C'est encore un millier de plus que quatre ans plus tôt, mais ce trimestre donne cependant de sérieux motifs de satisfaction. En premier lieu, la sinistralité des plus modestes, les TPE salariant moins de trois personnes, recule de 4 % après quatre années de hausse, jusqu'à dépasser 9 000 procédures l'année dernière. Les TPE de 3 à 9 salariés poursuivent une amélioration (- 3 %) engagée l'année dernière* ». **Par régions. En hausse** : deux régions : le Centre (+ 2,4 %), « *qui demeure proche d'un plus haut depuis la crise* », et les Pays de la Loire (+ 4,6 %), « *qui signent un record de défaillances* ». **Stable** : L'Ile-de-France (- 0,2 %). **En amélioration** : La Bretagne (- 2,4 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 5,9 %) et Corse (- 33,8 %).

[http://www.lepoint.fr/economie/region-par-region-comment-vont-les-pme-14-10-2015-1973307_28.php?M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinal\]-20151014](http://www.lepoint.fr/economie/region-par-region-comment-vont-les-pme-14-10-2015-1973307_28.php?M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinal]-20151014)

(Source : www.lepoint.fr du 14/10/2015, Baudouin Eschapasse)

● La moitié de la richesse mondiale aux mains de 1 % de la population

C'est une étude du **Crédit Suisse** qui l'affirme : les inégalités dans le monde sont en hausse. La moitié de la richesse mondiale est entre les mains de 1 % de la population. **Tidjane Thiam**, directeur général du Crédit Suisse : « *La richesse de la classe moyenne a augmenté à un rythme plus lent que celle de l'extrémité supérieure. La tendance d'avant la crise, où le rapport entre les richesses était stable, s'est inversée* ». **Direct Matin** : « *Selon le rapport, la richesse est définie d'après la valeur des actifs, y compris l'immobilier et les investissements boursiers, mais en excluant la dette* ».

http://www.directmatin.fr/monde/2015-10-14/la-moitie-de-la-richeesse-mondiale-aux-mains-de-1-de-la-population-713467?elst_newsletter=20151014-13_713467

(Source : www.directmatin.fr du 14/10/2015)

[Retour au sommaire](#)

● La conférence sociale pour l'emploi s'ouvre sans la CGT, dans une ambiance tendue

Le 19/10/15 marque le début de la conférence sociale pour l'emploi réunissant patronat et syndicats. Deux syndicats boycottent cette conférence : Solidaires et la CGT. **Solidaires** : « *En raison du lynchage des salariés d'Air France [et du passage en force du gouvernement sur la rémunération des fonctionnaires, fin septembre]* ». **Philippe Martinez**, secrétaire général de la CGT : « *[C'est une] grand-messe d'experts patronaux [destinée] uniquement [à servir] la communication [du gouvernement. M. Hollande est] dans la continuité de son prédécesseur [Nicolas Sarkozy] sur le plan social* ». **M. Martinez** a aussi dénoncé l'attitude du premier ministre, qui « *s'entête à ignorer les salariés* » dans le conflit à Air France. **Manuel Valls** a réagi : « *Quand on ne participe pas à la conférence sociale, quand on ne serre pas la main du président de la République, on fait croire que le dialogue social est mort* ». **Myriam El Khomry**, ministre du travail, dans *Le Parisien* : « *[Je déplore] qu'avec cette attitude, la CGT [fasse] le jeu de ceux qui ne croient plus aux syndicats dans notre pays* ». M. Valls s'est réjoui de l'accord signé sur les retraites complémentaires entre le patronat et trois syndicats (CFDT, CFTC, CFE-CGC). **M. Valls** : « *[Cet accord] apporte la preuve de la capacité du dialogue social dans notre pays* ».

http://www.lemonde.fr/emploi/article/2015/10/19/la-conference-sociale-pour-l-emploi-s-ouvre-sans-la-cgt-dans-une-ambiance-tendue_4791953_1698637.html

(Source : www.lemonde.fr du 19/10/2015)

● Conférence sociale : inutile pour une majorité de Français

D'après un sondage **OpinionWay** réalisé pour "Le Figaro" et BFM Business, 59 % des Français jugent la conférence sociale pour l'emploi « *pas utile* », contre 39 % qui la trouvent « *utile* ». Les sympathisants socialistes, à 66 %, sont les plus nombreux à la trouver « *utiles* », tandis que les membres des Républicains et du Front National sont les moins nombreux (27 % dans chacun des deux partis). **Autres questions d'OpinionWay** posées aux Français, concernant les réformes qui pourraient être apportées au Code du travail. Les référendums d'entreprises : 83 % des Français y sont favorables quand le dialogue social est bloqué dans leur entreprise (sympathisants de droite comme de gauche). Ils sont quelque 61 % à plaider pour que des accords d'entreprise puissent modifier « *la durée de travail effective des salariés* ». Par contre, seuls 37 % souhaitent que de tels accords permettent de déroger au smic. 66 % des personnes interrogées refusent qu'un accord collectif puisse s'appliquer aux contrats de travail existants. Il ressort du sondage que les sympathisants Les Républicains sont partagés : 47 % sont pour, 52 % contre. **Le Point** : « *Le gouvernement prévoit une réforme du droit du travail avant l'été 2016. Elle devra donner plus de place à la négociation d'entreprise, dans la limite de règles fondamentales telles que la durée légale du travail* ». Enfin, 55 % estime que le gouvernement devrait « *reprendre directement la gestion de l'assurance chômage, dont le régime fortement déficitaire est actuellement géré par les partenaires sociaux* ». Les plus favorables : les chômeurs, à 61%. Toujours selon le sondage, seuls les sympathisants Les Républicains souhaitent que le dossier reste entre les mains des partenaires sociaux (56 %).

→ **Nb** : Le sondage a été réalisé en ligne les 14 et 15 octobre auprès d'un échantillon de 977 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas. Les résultats de ce sondage ont une marge d'erreur de 2 à 3 points.

[http://www.lepoint.fr/societe/conference-sociale-inutile-pour-une-majorite-de-francais-18-10-2015-1974702_23.php?M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20151019](http://www.lepoint.fr/societe/conference-sociale-inutile-pour-une-majorite-de-francais-18-10-2015-1974702_23.php?M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20151019)

(Source : www.lepoint.fr du 10/10/2015, AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Quand les grands patrons jugent l'état de la France inquiétant

Le 18/10/15, une étude de **l'Institut de l'entreprise**, un groupe de réflexion créé en 1975 qui réunit 130 adhérents (grandes entreprises privées et publiques, fédérations professionnelles et organismes consulaires, institutions académiques, associations...), indique que les grands patrons s'inquiètent d'une dégradation de l'environnement des affaires dans l'Hexagone. La conséquence de cette dégradation serait une accélération du glissement des activités hors de la France. **Frédéric Monlouis-Félicité**, auteur de l'étude, a interrogé 20 dirigeants

d'entreprises françaises, majoritairement du CAC 40. Parmi eux : Jean-Paul Agon PDG de L'Oréal, Henri de Castries d'Axa, Jean-Paul Herteman de Safran. Xavier Huillard PDG de Vinci, Frédéric Oudéa de Société Générale, Georges Plassat de Carrefour. **M. Monlouis-Félicité** : « *[Au-delà du] glissement inéluctable du centre de gravité des grandes entreprises françaises vers l'international, [jugé] globalement positif, [...] la tendance s'est fortement accélérée dans les dernières années pour cause d'environnement défavorable. [...] Les grandes entreprises constatent ainsi l'écart grandissant entre leur propre croissance, liée à leur activité à l'étranger, et la paupérisation relative du tissu économique français* ». **Un de ces grands patrons**, non nommé dans l'article : « *Le problème de la France n'est pas son attractivité mais sa répulsivité* ». **Cette dégradation, à quoi est-elle due ?** Les réponses données par les patrons dans l'étude : « *Une croissance économique qui tarde à repartir, le coût du travail, la rareté des capitaux d'origine française, la complexité administrative et juridique de l'environnement des affaires, la fiscalité personnelle [ou encore] la relation entre le monde politique et l'entreprise* ». **Un « grand industriel »**, non nommé dans l'article : « *Ainsi les grands groupes se sentent souvent "dénigrés" par les pouvoirs publics, "chez qui la méconnaissance des grandes entreprises est peut être plus forte encore qu'au sein de l'opinion publique"* ». **Un autre chef d'entreprise** : « *Le problème, pour certains dirigeants, est plus profond, il concerne "la relation à l'entreprise et à l'économie" qu'ont les Français* ». L'Institut de l'entreprise note que les dirigeants reconnaissent que les grandes entreprises ont une part de responsabilité dans cette situation « *car elles se sont trop centrées sur elles-mêmes ou se sont trop anglicisées* ». **L'institut de l'entreprise** : « *Tous les dirigeants rencontrés s'accordent à dire que la France dispose encore d'atouts appréciables par rapport à d'autres pays [et notamment] un certain "art de vivre" qui permet à la France de continuer à rayonner. [Il y a également] la qualité [de la recherche et développement]. [En 2012] les groupes français multinationaux (hors secteur bancaire) réalisaient 54 % de leur chiffre d'affaires consolidé à l'étranger et 56 % de leurs effectifs, soit 5,3 millions de salariés, étaient localisés hors de l'Hexagone* ».

[http://www.challenges.fr/france/20151018.CHA0615/quand-les-grands-patrons-jugent-l-etat-de-la-france-inquietant.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20151018_NLCHATOPSWE_-quand-les-grands-patrons-jugent-l-etat-de-la-france-inquietant#xtor=EPR-5-\[ChaTopsWE\]-20151018](http://www.challenges.fr/france/20151018.CHA0615/quand-les-grands-patrons-jugent-l-etat-de-la-france-inquietant.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20151018_NLCHATOPSWE_-quand-les-grands-patrons-jugent-l-etat-de-la-france-inquietant#xtor=EPR-5-[ChaTopsWE]-20151018)

(Source : www.challenges.fr du 18/10/2015, avec AFP)

● Pour ses 120 ans, la CGT veut la semaine de 32 heures

A l'occasion de ses 120 ans d'existence, qui auront lieu les 14 et 15 octobre, la CGT vient de lancer une campagne pour les 32 heures. **La CGT** : « *La réduction du temps de travail sauvera et créera des emplois* ». Selon **Philippe Martinez**, secrétaire général de la CGT, citant le rapport parlementaire de Barbara Romagnan, députée socialiste, les 35 heures ont permis « *la création de 350 000 emplois directs* ». Partant de deux constats (la croissance ne crée plus d'emplois, et, d'ici vingt ans « *42 % des métiers seront impactés par le numérique, l'automatisation et la robotisation* »), la CGT pense par conséquent qu'il faut aller plus loin dans le partage du travail. « *En remettant dans le jeu des millions de personnes qui sont actuellement privées d'emploi, qui subissent le temps partiel et la précarité* », elle compte à la fois doper les embauches et la consommation : « *Le passage à 32 heures est potentiellement source de création de 4 millions d'emplois* ». **Quel financement ? La CGT** : « *[Il] pourrait être assuré d'une part par la réorientation des exonérations de cotisations sociales et des aides publiques évaluées aujourd'hui à 10 points de PIB et d'autre part par la dynamique de croissance qu'engendreront les créations d'emplois* ». La centrale syndicale demande « *un grand débat national* » portant sur les leviers pour créer de la croissance. Selon elle, la réduction du temps de travail est un de ces leviers. Elle demande donc une loi « *portant la durée légale à 32 heures sans perte de salaire, et liant cette réduction du temps de travail à l'obligation de créer des emplois* ». **La Croix** : « *Cette loi devrait aussi inclure... une sixième semaine de congés payés* ».

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Pour-ses-120-ans-la-CGT-veut-la-semaine-de-32-heures-2015-10-14-1368311?xtor=EPR-9-%5B1300891410%5D>

(Source : www.la-croix.com du 14/10/2015, Nathalie Birchem)

[Retour au sommaire](#)

● Manuel Valls annonce des contrats de 10 milliards d'euros avec l'Arabie saoudite

Le 13/10/15, le premier ministre, **Manuel Valls**, a annoncé la signature de contrats avec l'Arabie saoudite, pour un total de 10 milliards d'euros. **Quels sont les secteurs concernés ?** L'énergie, la santé, l'agro-alimentaire, le maritime, l'armement, les satellites et les infrastructures. **Plusieurs accords ont été signés** par la France et l'Arabie saoudite : **01)-** Un accord qui porte sur la création d'un fonds saoudien dédié à l'investissement dans de petites et moyennes entreprises françaises, notamment dans le numérique et les énergies renouvelables, pour un montant de 2 milliards d'euros). **02)-** Un protocole d'accord entre le Fonds souverain saoudien (Public Investment Fund) et le Laboratoire français du Fractionnement et des Biotechnologies (LFB) pour la création d'une usine de fractionnement de plasma en Arabie Saoudite (900 millions d'euros). **03)-** Dans l'agro-alimentaire, nouvelle importante : l'embargo sur la viande bovine française a été levé. D'après Matignon, ce sont donc 37 sociétés françaises qui vont de nouveau pouvoir exporter vers l'Arabie saoudite. **04)-** L'armement. L'Arabie saoudite a commandé 30 patrouilleurs pour la fin de l'année. **L'Express** : « *Des annonces ont également été faites dans les infrastructures, pour la gestion du réseau d'eau de Ryad (3 mds d'euros), les transports urbains (métro de Ryad : 1 md d'euros), la distribution de l'énergie dans la nouvelle cité économique de Jeddah (1 md d'euros)* ». Enfin, des négociations sont en cours dans le domaine des satellites, des télécommunications et d'observation. Plusieurs milliards d'euros sont en jeu. **M. Valls**, à l'intention des entreprises saoudiennes : « *Venez en France, venez investir, c'est le moment plus que jamais* ». Avant de conclure, en faisant allusion aux événements qui ont eu lieu lors de l'annonce par les dirigeants d'Air France de 2 900 licenciements : « *Les images ont fait le tour du monde [...] alimentant très vite une vieille idée, un vieux cliché qui voudrait que la France soit bloquée, entravée et parfois incapable de se réformer. [...] Ces événements n'ont rien à voir avec ce qu'est la France qui se réforme. Oui, la France se réforme* ».

http://www.lexpress.fr/actualite/monde/manuel-valls-annonce-des-contrats-de-10-milliards-d-euros-avec-l-arabie-saoudite_1725248.html

(Source : www.lexpress.fr du 13/10/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Retraites complémentaires : ce que prévoit l'accord patronat-syndicats

Le 16/10/15, le patronat et trois syndicats (CFDT, CFTC, CFE-CGC) sont parvenus à un accord de principe concernant les retraites complémentaires. L'accord final devrait être signé le 30/10/15. **Que contient cet accord ? 01)-** Un système de bonus-malus incitant les salariés à travailler plus longtemps. **Le Monde** donne un exemple : « *A partir de 2019, un salarié remplissant les conditions pour toucher sa retraite de base à taux plein (c'est-à-dire âgé de 62 ans et ayant cotisé 41,5 années pour ceux nés en 1957, par exemple) aura le choix entre plusieurs options : a) soit il arrêtera de travailler et sa pension complémentaire sera diminuée de 10 % pendant au moins deux ans (peut-être trois si la situation financière des régimes le justifie) ; b)- soit il restera sur le marché du travail jusqu'à 63 ans, auquel cas le malus ne s'appliquera pas. Celui qui prolongera sa carrière d'une, deux ou trois années supplémentaires touchera un coup de pouce (de 10 % à 30 %). Les retraités les plus modestes ne seront pas soumis à la décote* ». **02)-** La sous-indexation des pensions d'un point par rapport à l'inflation pendant trois ans. **03)-** Le décalage dans le temps de la revalorisation annuelle des retraites. **Le montant des économies réalisées ?** 6,1 milliards d'euros en 2020. La sous-indexation des pensions par rapport à l'inflation devrait rapporter 2,1 milliards d'euros, le décalage dans le temps de la revalorisation des pensions 1,3 milliard d'euros. L'objectif visé était légèrement supérieur à 8 milliards d'euros. **Claude Tendil**, le chef de file de la délégation patronale : « *Les réserves accumulées par les régimes Agirc-Arrco permettront de combler la différence. Ensuite, les partenaires sociaux sauront réguler le système grâce aux capacités de pilotage que leur donne l'accord ficelé vendredi* ». **Le Monde** : « *Les régimes de retraite complémentaire rencontrent d'importantes difficultés financières depuis plusieurs années. En 2014, le déficit de l'Agirc a atteint 1,98 milliard d'euros et celui de l'Arrco, 1,15 milliard (contre respectivement 1,24 milliard d'euros et 405 millions d'euros en 2013)* ». D'ici à 2020, les économies seront principalement supportées

par les salariés, explique le journal. En effet, si une hausse des cotisations patronales devrait rapporter 700 millions d'euros par an à l'horizon 2019, le patronat rappelle que « *l'Etat s'est engagé à compenser une partie significative de cet effort* ». **Comment ?** Par une baisse des cotisations versées par les entreprises en faveur de la branche accidents du travail-maladies professionnelles qui est excédentaire. **Les réactions. Les pour.** **Serge Lavagna**, négociateur de la CFE-CGC : « *L'échec était annoncé, cela n'est pas le cas* ». **Laurent Berger**, secrétaire général de la CFDT, sur France Inter : « *[L'accord est] le début de la retraite à la carte que la CFDT a souvent poussée, avec un libre choix [de départ]. [Ce sont] des mesures justes [avec des] efforts partagés, [entre les salariés et le patronat]. [...] Je rappelle que le patronat ne voulait aucune cotisation patronale supplémentaire, aucune contribution des entreprises* ». **Manuel Valls**, premier ministre, s'est félicité de cet accord : « *[Le gouvernement] accompagnera [s]a mise en œuvre* ». **M. Tendil**, chef de file de la délégation patronale : « *Un tabou est tombé. [Le bonus-malus constitue] l'élément le plus fort, le plus courageux [de l'accord car il incite les salariés à changer de comportement et à rester dans le monde du travail plus longtemps]* ». **Les contre : Philippe Pihet (FO) :** « *[Le texte] enclenche un changement complet dans toute l'architecture de la retraite complémentaire* ». **Eric Aubin (CGT) :** « *Le risque est grand de mettre le doigt dans un engrenage dangereux. [...] Demain, on pourrait avoir un gouvernement tenté par le recul de l'âge légal de départ à la retraite en s'appuyant sur ce qui se fait dans cet accord sur les retraites complémentaires* ».

http://www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2015/10/16/retraites-complementaires-le-patronat-et-trois-syndicats-trouvent-un-accord-de-principe_4791326_1656968.html

http://www.notretemps.com/retraite/retraites-complementaires-agirc-arco-va-changer_i96943?utm_campaign=News+edito+mardi+20%2F10%2F2015&utm_id=201254399&utm_medium=email&utm_source=Newsletter+Editoriale&xtr=EPR-133-%5BNews+edito+mardi+20%2F10%2F2015%5D

(Sources : www.lemonde.fr du 16/10/2015, avec AFP et Reuters, www.notretemps.com du 20/10/2015)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● Le Medef demande une baisse de fiscalité locale en 2016

Pierre Gattaz, président du Medef, a présenté l'édition 2015 du baromètre "*La fiscalité locale des entreprises*". D'après l'organisation patronale, le poids des prélèvements locaux sur les entreprises a, depuis 2011, augmenté de 10,1 %. Pour rappel, 2011 est l'année de la réforme de la taxe professionnelle. M. Gattaz a donc demandé aux élus de baisser les taux ou, a minima, à les geler en 2016. **M. Gattaz :** « *Attention à la dérive, à l'inflation des taxes, l'imagination, le concours Lépine de la taxation qui caractérise aujourd'hui encore ces débats [...]. Aujourd'hui la règle d'or à appliquer à nos élus, c'est de baisser les taux en 2016, au pire de geler ces taux* ». Selon le Medef, la hausse s'est concentrée sur les années 2012-2013. Elle a rapporté 36,8 milliards d'euros, un montant supérieur à celui de l'impôt sur les sociétés (35 milliards d'euros). **Le principal bénéficiaire ?** Le bloc communal (communes et intercommunalité), qui a perçu 54 % de la fiscalité locale des entreprises. **La principale taxe des entreprises ?** La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). C'est l'une des taxes qui remplace l'ancienne taxe professionnelle. Elle représente 43 % des prélèvements sur les entreprises. A la CVAE s'ajoute d'autres taxes, dont la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour 26 % des prélèvements, la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour 19 % des prélèvements. Toutes ces taxes ont augmenté (le record revenant à la taxe sur les surfaces commerciales, Tascom, avec 17 % de progression en quatre ans) ; seule la CVAE a connu une baisse entre 2013 et 2014 – tout en étant en progression globale de 8,3 % sur 4 ans. **M. Gattaz :** « *Toute augmentation de taxe, qu'elle soit nationale, locale, régionale, départementale, induit du chômage. [Le niveau de pression fiscale en France est] délirant. Le seul débat qui vaille en ce moment sur le plan budgétaire, c'est comment je peux réduire les dépenses publiques, de ma commune, de mon intercommunalité, de ma région, de mon département, de l'Etat ou des dépenses de santé* ». **Les demandes du Medef :** une simplification de la fiscalité locale des entreprises, des

économies de dépenses de fonctionnement « *qui représentent, selon les indicateurs, 77 % des dépenses totales, alors que les investissements se limitent à 23 %* ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/le-medef-demande-une-baisse-de-la-fiscalite-locale-en-2016-513172.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20151014](http://www.latribune.fr/economie/france/le-medef-demande-une-baisse-de-la-fiscalite-locale-en-2016-513172.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20151014)

(Source : www.latribune.fr du 14/10/15, Jean-Christophe Chanut)

● **L'imposition commune des couples remise en cause par des députés socialistes**

Un amendement a été déposé à l'Assemblée nationale par une cinquantaine de députés socialistes. Il s'agirait de donner la possibilité aux couples mariés ou pacsés de choisir entre l'imposition commune ou séparée de leurs revenus. C'est en 1945 que le quotient familial a permis aux couples mariés, puis par la suite aux couples pacsés, de déclarer leurs revenus en commun. La mesure se veut « *féministe et de gauche* ». **Sandrine Mazetier**, vice-présidente PS de l'Assemblée nationale : « *Ce n'est pas un amendement révolutionnaire mais le quotient familial date de l'après-guerre. La société avait alors des normes très différentes : les femmes demandaient l'autorisation à leur mari pour travailler ou ouvrir un compte en banque* ». La mesure serait donc émancipatrice pour la femme, en ce sens qu'il ne serait plus forcément intéressant pour un couple d'avoir une personne au foyer et un autre qui travaille. **Mme Mazetier** : « *Le quotient familial est une incitation à la monoactivité. Il a un coût caché sur le taux marginal d'imposition de la personne du couple qui a les revenus les plus faibles, et ce sont majoritairement des femmes. [...] Nous avons pu calculer que plus de la moitié de l'avantage fiscal que constitue le quotient familial se concentrait sur les 10 % des ménages les plus riches. Ce n'est pas l'objectif de la fiscalité d'un gouvernement de gauche de profiter aux plus aisés* ». D'après **Challenges**, la mesure a peu de chance d'être acceptée, les socialistes étant très divisés sur le sujet.

[http://www.challenges.fr/politique/20151014.CHA0486/l-imposition-commune-des-couples-remise-en-cause-par-des-deputes-socialistes.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20151014_NLCHAACU18H- -l-imposition-commune-des-couples-remise-en-cause-par-des-deputes-socialistes#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20151014](http://www.challenges.fr/politique/20151014.CHA0486/l-imposition-commune-des-couples-remise-en-cause-par-des-deputes-socialistes.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20151014_NLCHAACU18H- -l-imposition-commune-des-couples-remise-en-cause-par-des-deputes-socialistes#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20151014)

(Source : www.challenges.fr du 14/10/2015, Adrien Schwyter)

● **La « taxe terrorisme » relevée de 1 € le 1er janvier**

A partir du 01/01/16, la taxe dite « *taxe terroriste* », prélevée sur chaque contrat d'assurance (voiture, habitation, etc.) pour alimenter le Fonds d'indemnisation des victimes d'attentats (FGTI) passera de 3,30 € à 4,30 €. Le produit de cette taxe indemnise aussi les victimes d'infractions pénales graves (violences physiques, viols, etc.). **Un administrateur du FGTI** : « *Cela faisait des années que nous demandions un fort relèvement des cotisations, car le fonds ne couvrira pas, sur le long terme, les engagements pris auprès de certaines victimes qui bénéficient parfois d'une rente pendant vingt, voire trente ans. [...] Longtemps opposée à une augmentation, la représentante du ministère de l'Economie a finalement donné son accord* ». **Stéphane Gicquel**, secrétaire général de la Fenvac (Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs) : « *Cette somme reste très modique, presque symbolique. Pour 4,30 € sur un contrat d'assurance habitation, chacun a la garantie d'être indemnisé si lui ou ses proches sont victimes d'une agression, terroriste ou non* ».

<http://www.leparisien.fr/economie/votre-argent/la-taxe-terrorisme-relevee-de-1-eur-le-1er-janvier-18-10-2015-5196467.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 18/10/2015)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **Cale sèche pour le champion français du naval de défense**

Le 14/10/15, la direction du groupe naval **DCNS** et les syndicats ont entamé des négociations sur un « *accord global de performance* ». **Le but ?** Renforcer la compétitivité du groupe. **Comment ?** La direction envisage la suppression d'environ 1 000 postes. **La direction de DCNS** : « *L'enjeu est de renforcer la compétitivité et de retrouver des marges qui nous permettent de financer la R&D* ». Selon la direction, il ne s'agit pas d'un plan social. Sur les 2 000 départs à la retraite, elle ne remplacerait qu'un poste sur deux. **Où auraient lieu les non remplacements ?** Sur les fonctions support. Les métiers de la production

seraient épargnés. **Pourquoi ?** Malgré de belles ventes (une frégate *Fremm* et les deux *Mistral* destinés à la Russie, finalement livrés à l'Égypte), l'exercice 2014 a été décevant. **Challenges** : « *Plombé par des dérives de coûts sur le programme de sous-marins d'attaque Barracuda et sur les activités de nucléaire civil (réacteur de recherche Jules Horowitz, notamment), DCNS est même passé dans le rouge, avec une perte nette de 336 millions d'euros l'année dernière* ». Et DCNS risque de laisser des plumes dans l'affaire des *Mistral*, même revendus à l'Égypte. **Dominique de Legge**, sénateur Les Républicains : « *Suivant l'issue des négociations [avec la Coface], la marge non indemnisée, et donc la perte pour DCNS, pourrait varier entre 90 millions d'euros et 146 millions d'euros* ». **L'objectif de DCNS** : atteindre un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros en 2025, contre 3,1 milliards d'euros en 2014.

[http://www.challenges.fr/challenges-soir/20151013.CHA0445/cale-seche-pour-le-champion-francais-du-naval-de-defense.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20151013_NLCHAACU18H- -cale-seche-pour-le-champion-francais-du-naval-de-defense#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20151013](http://www.challenges.fr/challenges-soir/20151013.CHA0445/cale-seche-pour-le-champion-francais-du-naval-de-defense.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20151013_NLCHAACU18H- -cale-seche-pour-le-champion-francais-du-naval-de-defense#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20151013)

(Source : www.challenges.fr du 13/10/2015, Vincent Lamigeon)

● Les chauffeurs Uber veulent se battre contre Uber

Les chauffeurs d'Uber grognent depuis la décision de leur patron de baisser les tarifs de 20 %. Le dumping d'UberPop et les précédentes baisses de tarif ont sérieusement mis à mal leur rentabilité. **Juba Yemmi**, chauffeur Uber depuis quatre mois, à l'AFP : « *On ne fait plus aucun bénéfice, ils nous ont tués. C'est impossible de travailler. On ne peut même plus donner une bouteille d'eau au client. [...] On n'a pas de syndicat, on ne se connaît pas entre chauffeurs, on n'arrive pas à communiquer ensemble. Il nous faut des syndicats pour qu'on puisse s'organiser* ». Cependant, un syndicat vient de se créer chez Uber, le Syndicat des exploitants de transports de personnes (SETP). **Farid Aieche, du SETP**, à l'AFP : « *On demande la course minimum à 15 euros. Nous ne sommes pas des chauffeurs de taxi, nous sommes des chauffeurs privés avec une qualité de course haut de gamme, les clients sont d'accord pour payer un peu plus cher* ». Mais la représentativité de ce syndicat, en cours de constitution, est, à l'heure actuelle quasi nulle. **Un porte-parole d'Uber** : « *Nous allons effectivement recevoir jeudi certains des chauffeurs VTC qui se sont exprimés aujourd'hui [par une manifestation, Ndlr]. [Il ne s'agira pas d'une] négociation mais d'un moment de pédagogie [car la] baisse des prix est et sera profitable aux chauffeurs* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/les-chauffeurs-uber-veulent-se-battre-contre-uber_1725334.html

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/uber-va-recevoir-jeudi-ses-chauffeurs-mecontents-pour-faire-de-la-pedagogie_1725458.html

(Sources : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 13/10/2015 et du 14/10/2015, Raphaële Karayan)

[Retour au sommaire](#)

● Affaire LSK: enquête préliminaire contre DSK pour escroquerie et abus de biens sociaux. DSK contre-attaque

Selon France Inter et Le Parisien, le 28/07/15, le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire contre **Dominique Strauss-Kahn** pour « *escroquerie et abus de biens sociaux en lien avec son ancienne société d'investissement luxembourgeoise en faillite LSK* ». C'est un ex-actionnaire de LSK, **Jean-François Ott**, ancien PDG de la société immobilière luxembourgeoise Orco Property Group, qui a porté plainte le 30 juin 2015, mais les infractions qui auraient pu être commises l'auraient été hors de France, au Luxembourg, à Chypre ou à Monaco. La justice attend que M. Ott « *précise les termes de sa plainte* ». **Le Point** : « *En avril, une source proche du dossier a révélé que LSK avait laissé un passif de près de 100 millions d'euros et un total de 150 créanciers, dont le fisc luxembourgeois* ». **M. Strauss-Kahn** a quitté LSK vers octobre 2014, quelques jours avant le suicide du fondateur et dirigeant du groupe, Thierry Leyne. L'avocat de M. Strauss-Kahn a annoncé que ce dernier, qui assure avoir tout ignoré des difficultés de LSK, allait répliquer par une procédure en dénonciation calomnieuse.

http://www.challenges.fr/france/20151016.CHA0563/dsk-vise-par-une-enquete-sur-sa-societe-lsk.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20151016_NLCHAACU18H- -affaire-lsk-enquete-

[preliminaire-contre-dsk-pour-escroquerie-et-abus-de-biens-sociaux#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20151016](http://www.lepoint.fr/justice/dsk-escroc-ou-victime-16-10-2015-1974363_2386.php?M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20151017)

[http://www.lepoint.fr/justice/dsk-escroc-ou-victime-16-10-2015-](http://www.lepoint.fr/justice/dsk-escroc-ou-victime-16-10-2015-1974363_2386.php?M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20151017)

[1974363_2386.php?M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20151017](http://www.lepoint.fr/justice/dsk-escroc-ou-victime-16-10-2015-1974363_2386.php?M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20151017)

(Sources : www.challenges.fr du 16/10/2015, www.lepoint.fr du 17/01/2015)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Chahuté, Emmanuel Macron prône à Lyon son "nouveau réformisme"

Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique, s'est déplacé à Lyon afin de présenter sa méthode pour adapter l'économie française à la nouvelle économie. Il a été accueilli par un jet de yaourt et s'est vu traité de « *licencieur* ». Les débats ont toutefois pu avoir lieu, et **M. Macron** a présenté son « *nouveau réformisme* ». **M. Macron** : « *Notre défi collectif est de définir un consensus de 2015. Cela ne peut pas être le consensus de 1945. [...] Nous ne devons pas refuser de voir cette transformation mais essayer d'en saisir les opportunités sans naïveté* ». **Comment adapter l'économie française, selon M. Macron ? Plusieurs points** : Dérouler une « *politique d'innovation plus volontariste* ». **M. Macron** : « *Il faut produire désormais mieux, en petite série, de façon écologique. Cela suppose de s'équiper* ». Il faut aussi que les entreprises françaises accélèrent sur le numérique, compte tenu du fait qu'elles ont déjà raté « *le virage de la robotique* ». **L'Usine Nouvelle** : « *Cette accélération devra passer par mobilisation du capital investissement et il milite pour la création d'une véritable "économie de la donnée"* ». **M. Macron** prône une « *politique d'agilité* » ; il faut « *déverrouiller les règles* » entamée par la loi votée cet été. **L'Usine Nouvelle** : « *Emmanuel Macron a déjà des idées très précises et entend cibler la santé, les professions juridiques - appelées à s'ouvrir au numérique - l'énergie et les transports. Toutes devraient se retrouver dans la loi Macron 2* ». **M. Macron** : « *[Pour autant] je ne suis pas pour une déréglementation à tout va sur le marché du travail* ». Notamment par rapport au contrat de travail qui ne doit pas être modifié. **Deux éléments pour accompagner la transformation de l'économie : 01)**- « *Offrir plus de sécurité* » ; **02)**- « *Aller beaucoup plus loin dans la réforme de la formation* ».

<http://www.usinenouvelle.com/editorial/chahute-emmanuel-macron-prone-a-lyon-son-nouveau-reformisme.N356813>

(Source : www.usinenouvelle.com du 14/10/2015, Solène Davesne)

LES 70 ANS DE LA SECU : LA CITATION DE LA SEMAINE (8)

● Jacques Chirac

« *Désormais, la Sécurité sociale fait partie de l'identité de la France et du patrimoine des français. Elle a sa place dans notre Histoire, comme dans notre quotidien. Elle exprime notre génie national* ».

Jacques Chirac, ancien président de la république. Discours du 4 octobre 1995 pour les 50 ans de la Sécurité sociale

<http://communication-securite-sociale.fr/securite-sociale-70ans-citations/>

(Source : <http://communication-securite-sociale.fr>)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-

France. En ligne tous les mardis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr